



DOSSIER STANDARD DE PRESELECTION

Passation des marchés de Prestations intellectuelles

Préface

Ce document standard reflète les dispositions en matière de présélection pour la passation des marchés de prestations intellectuelles définies en conformité avec les Directives de la BOAD et de l'UEMOA en matière de passation de marchés.

La présélection doit être effectuée en respectant un principe de neutralité absolue des documents de demande de proposition (y compris au niveau de l'avis à manifestation d'intérêt), avec au besoin l'appui des services techniques compétents de l'Autorité contractante ; la définition des besoins de l'Autorité contractante doit être assurée avec la plus grande précision et les critères de présélection toujours définis en rapport avec l'objet du marché afin d'obtenir les performances et la qualité des prestations dans un cadre de grande compétitivité entre les candidats, garant de transparence de la procédure.

Ce document comprend deux parties :

- A. L'appel à manifestation d'intérêt précédé d'une note explicative et
- B. Un canevas de rapport d'analyse des manifestations d'intérêt.

Table des matières

I. Appel public à manifestation d'interet	4
II. Rapport de l'évaluation des manifestations d'intérêt.....	9

I. APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

NOTES RELATIVES À L'APPEL PUBLIC À CANDIDATURE

Sans préjudice de l'application des modalités de publication des avis communautaires, l'annonce et la publicité d'un appel public à manifestation d'intérêt doivent suivre les principes de la directive relative à la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement. L'appel doit correspondre au modèle figurant ci-après et être diffusé de la manière suivante :

- a) la demande de manifestations d'intérêt est publiée à l'intention des bureaux de consultants dans un journal de large diffusion nationale dans le pays de l'Emprunteur et sur le site Internet de la Banque et le cas échéant sur un portail électronique d'usage courant et d'accès national libre et gratuit en langue française ;
- b) pour les marchés de portée internationale, les avis d'appel public à manifestation d'intérêt sont également insérés dans une publication à large diffusion internationale libre et gratuit, et en langue française ;
- c) ou sur un portail électronique d'usage courant et d'accès national et international libre et gratuit en langue française; cette publicité est alors complémentaire de celle qui est assurée dans les conditions ci-avant.

Il est rappelé aux Autorités contractantes que les missions dont le coût estimatif est égal ou dépasse les seuils communautaires de publication définis par la Commission de l'UEMOA feront l'objet de publication sur le site internet de la Banque, sur celui de l'UEMOA et tous autres canaux indiqués par la Commission.

Dans de tels cas, la Commission de l'UEMOA publie les avis de marchés douze (12) jours ouvrables au plus tard après leur réception par la Commission. En cas d'urgence, ce délai est réduit à cinq (5) jours ouvrables.

Pour les nécessités d'une bonne coordination, la publication des avis, en application des dispositions réglementaires applicables, ne peut intervenir avant la publication effectuée par la Commission de l'UEMOA. Toutefois, à défaut de publication par la Commission de l'UEMOA dans les délais ci-dessus indiqués, l'Autorité contractante peut procéder à la publication.

L'appel public à manifestation d'intérêt doit demander aux candidats potentiels de fournir à l'appui de leur manifestation d'intérêt, des informations suffisantes afin que l'Autorité contractante puisse évaluer la capacité et l'expérience du candidat à mener à bien les prestations. Ces informations devraient notamment inclure : (a) la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience à l'exclusion des données personnelles, (b) les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, (c) l'organisation technique et managériale du cabinet, (d) les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels, (e) les critères de sélection sur la liste, (f) les dispositions relatives aux conflits d'intérêt. Cependant, il convient de ne pas alourdir excessivement la procédure de présélection pour l'Autorité contractante d'une part (noter que le nombre de candidatures peut être très élevé), et pour les candidats potentiels, d'autre part. Il est souhaitable d'imposer un nombre maximum de pages pour les manifestations d'intérêt afin d'éviter une charge de travail excessive pour le comité de présélection ; cela aura le mérite de tester les candidats sur leur capacité de s'exprimer de manière concise et convaincante. Il faut donc veiller à ne pas exiger des informations qui se rapporteraient plutôt à la future proposition technique. Notamment, il ne faut pas faire figurer l'ensemble des termes de référence dans l'appel à manifestation d'intérêt, mais seulement une brève description des prestations à réaliser. Il ne faut pas demander aux candidats de formuler, à ce stade, une proposition technique concernant la méthodologie de travail, ni de soumettre les CV des experts qui pourraient se voir confier la mission. L'objectif de la procédure est essentiellement de sélectionner une liste restreinte de candidats ayant les aptitudes à exécuter les prestations objet du marché.

Avis d'appel public à manifestation d'intérêt¹

[Insérer : nom du Projet]

[Insérer : N° de référence du futur marché]

Intitulé sommaire des Prestations

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans *[insérer le nom de la publication]* du *[insérer la date²]*.
2. *[insérer le nom de l'Autorité contractante]* a obtenu de la BOAD *[ou envisage de solliciter]* auprès de la BOAD des fonds afin de financer *[insérer le nom du projet ou du programme]*, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) *[insérer le nom / numéro du Marché]*.
3. Les services comprennent *[brève description, organisation, calendrier d'exécution, etc.]*.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels, le chiffre d'affaires moyen annuel sur les trois dernières années ou sur la période d'existence du cabinet, la période la plus courte étant retenue.). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas *[insérer un nombre de pages de 5 à 15]* environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
5. Une liste des candidats qui ne saurait être supérieur à six(6)³, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie

¹ Lorsque l'appel à manifestation est international, la publication de l'avis doit être également effectuée dans au moins une publication internationale.

³ Conformément au paragraphe 2.5 de la directive relative à la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement.

par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode : *[insérer « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) » ou « de sélection dans le cadre d'un budget prédéterminé (sélection budget fixé) » ou « de sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection moindre coût) » ou « de sélection sur la base de la qualité technique de la proposition (sélection qualité seule) » ou « la qualification des candidats (sélection qualification seule) »]*.

6. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des *Directives pour la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement*.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous *[indiquer l'adresse]* et aux heures suivantes *[insérer les heures d'ouverture des bureaux]*.

[insérer le nom complet de la personne, si applicable, ou insérer le nom du chargé de projet] _____

Rue : _____

Étage/ numéro de bureau : _____

Numéro de téléphone : _____

Numéro de télécopie : _____

Ville: _____

Code postal : _____

Pays :

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après *[insérer l'adresse complète]*

[Nom complet de l'Autorité contractante]

Rue : _____

Étage/ numéro de bureau : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Pays : _____

au plus tard le :

Date : *[insérer le jour, mois, année ; par exemple : 15 Juin 201.....]* __

Heure : *[insérer l'heure]* GMT _____

II. RAPPORT D'ÉVALUATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Introduction

Cette partie a pour objet de faciliter la communication des résultats de l'évaluation des manifestations d'intérêt. Il appartient à l'Autorité contractante d'analyser les candidatures reçues et d'en faire un classement par ordre de qualifications décroissantes. Un rapport de cette analyse doit être soumis pour examen, à la Banque, à l'organe national de Contrôle des Marchés publics pour les marchés dépassant le seuil de contrôle. La commission d'évaluation doit passer en revue les critères figurant dans l'appel à manifestation d'intérêt, et expliquer pourquoi les Candidats classés en tête sont les plus qualifiés pour réaliser les prestations.

Les Tableaux 1 à 5 doivent obligatoirement accompagner le rapport, mais des ajustements peuvent y être apportés en fonction des spécifications du dossier de présélection.

Tableau 1. Identification

Nom et adresse de l'autorité contractante	
Nom du projet	
Numéro du prêt	
Montant du prêt en FCFA	
Date limite de mobilisation	
Cofinancier (s) du projet (<i>le cas échéant</i>)	
Cofinancier (s) de la présente mission (<i>le cas échéant</i>)	
Numéro d'identification du Marché	
Description des prestations	
Coût estimatif ¹	
Part BOAD dans la présente mission (en cas de cofinancement)	

1. Indiquer la source et la date d'estimation.

Tableau 2. Processus de présélection

<p>Avis général de passation de marchés</p> <p>a) date de publication initiale</p> <p>b) dernière mise à jour</p>	<p>_____</p> <p>_____</p>
<p>Appel public à manifestation d'intérêt</p> <p>Nom du journal quotidien de grande diffusion</p> <p>Date de publication</p> <p>Voie d'affichage</p> <p>Publication par l'UEMOA (le cas échéant)</p> <p>Date de publication (le cas échéant)</p> <p>Publication par la Banque</p> <p>Date de publication</p> <p>Publication à grande diffusion internationale (le cas échéant)</p> <p>Date de publication</p>	<p>_____</p> <p>Oui _____ Non _____</p> <p>Oui _____ Non _____</p> <p>_____</p> <p>Oui _____ Non _____</p> <p>_____</p> <p>Oui _____ [insérer le nom] Non _____</p> <p>_____</p>
<p>Date limite de présentation des candidatures</p>	<p>_____</p>
<p>Nombre de candidatures soumises</p>	<p>_____</p>

**Tableau 3. Evaluation des candidatures
(application des critères)⁴**

1. Nom du candidat :
2. Chef de file : *(en cas de groupement)*
3. Eligibilité du candidat : Oui/non *(en cas de réponse négative, donner les raisons)*
4. Pays où le candidat est enregistré : *(en cas de groupement, indiquer le pays de chaque membre du groupement)*
5. Adresse complète : *(en cas de groupement, indiquer uniquement l'adresse du chef de file)*
6. Chiffre d'affaires moyen annuel en FCFA sur les trois dernières années ou sur la période d'existence du cabinet *(considérer la période la plus courte)* :
7. Evaluation du candidat

Critère	Informations fournies par le candidat	Note pondérée pour le critère⁵
1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations		[15]
2. Nombre d'années d'expérience		[10]
3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations		[30]
4. Organisation technique et managériale du cabinet		[10]
5. Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels		[35]
		Total [100]

⁴ Un tableau 3 devra être préparé pour chaque candidat.

⁵ Les notes maximales ci-dessous sont données à titre d'exemple et devront être décidées au cas par cas par le comité de sélection.

Tableau 4. Classement des candidats intéressés

1. Candidats présélectionnés i) _____ ii) _____ iii) _____ etc.
2. Candidats non présélectionnés iv) _____ v) _____ vi) _____ etc.

Tableau 5. Liste des évaluateurs

Nom et prénoms	Fonction et structure d'origine	Signature et date
1.		
2.		
3.		

ANNEXE : Extraits de copies d'organes de publication de l'avis de sollicitation de manifestation d'intérêt